

MS. HÉLÈNE RUIZ FABRI

Professeure de droit public

Directrice de l'Ecole de droit de la Sorbonne

(Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne)

Directrice de l'Unité mixte de recherche de Droit comparé de Paris

(UMR 8103 CNRS/Université Paris 1)

Directrice du Master 2 Droit international économique et du Master 2 International

Economic Governance de l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Hélène Ruiz Fabri est diplômée en droit et en sciences politiques de l'Université de Bordeaux et de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Elle est Docteur en droit et Agrégée des Facultés de droit.

Elle a été Membre junior de l'Institut universitaire de France (Promotion 1999-2004), membre du Comité National d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (autorité administrative indépendante) de 2001 à 2006, membre du Conseil scientifique de la Ville de Paris (2004-2008), membre du Conseil pour le développement des Humanités et des Sciences sociales (2010-2011).

Elle est actuellement Présidente du Comité consultatif mixte de l'OCDE (depuis 2009) et Présidente du Conseil scientifique de l'Ecole normale supérieure de Cachan (depuis 2010).

Elle enseigne le droit international, le droit de l'Organisation mondiale du commerce, le règlement des différends internationaux et le contentieux international, le droit de la Convention européenne des droits de l'homme, et a publié des ouvrages et articles dans ces différents domaines, en particulier le règlement des différends de l'OMC et le contentieux international comparé.

Elle est régulièrement invitée à donner des cours ou des conférences en France et à l'étranger (Université d'Helsinki, MGIMO de Moscou, Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, Université Hitotsubashi de Tokyo, Université de Bologne, Michigan Law School, Cardozo School of Law de New York, Université de Brasilia, Université de Barcelone, Université Laval de Québec, Columbia University de New York, Université d'Oslo, etc.) et participe à de nombreux colloques en France et à l'étranger. Elle a enseigné à l'Académie de droit international (La Haye) et à l'Académie de droit européen (Florence) et a participé à des cycles de formation de juristes de pays en développement pour l'IDLO, le Fonds européen de développement et la Division de la codification des Nations Unies (La Haye, Addis Abeba).

Elle est – ou a été – expert auprès du Conseil de l'Europe (comme consultante juridique sur la ratification et la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme dans les pays d'Europe de l'Est), auprès du gouvernement français (Ministère des affaires étrangères), de la Communauté française de Belgique, de l'Agence intergouvernementale

de la Francophonie (comme consultante juridique sur la question de la diversité culturelle), du Conseil d'analyse stratégique.

Principales publications récentes :

- Ouvrages :

Impérialisme et droit international en Europe et aux Etats-Unis, Paris, Ed. de la Société de législation comparée, 2007 (co-édité avec E. Jouannet).

La preuve devant les juridictions internationales, Paris, Pedone, 2007 (co-édité avec J.-M. Sorel).

La clémence saisie par le droit : Amnistie, prescription et grâce en droit international et comparé, Paris, Ed. de la Société de législation comparée, 2007 (co-édité avec E. Lambert-Abdelgawad et G. Della Morte).

Regards d'une génération sur le droit international, Paris, Pedone, 2008 (co-édité avec E. Jouannet et J.-M. Sorel).

La motivation des décisions des juridictions internationales, Paris, Pedone, 2008 (co-édité avec J.-M. Sorel).

La circulation des concepts en droit international de l'environnement entre mondialisation et fragmentation, Paris, Ed. de la Société de législation comparée, 2009 (co-édité avec L. Gradoni).

Indépendance et impartialité des juges internationaux, Paris, Pedone, 2010 (co-édité avec J.-M. Sorel).

La Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle : premier bilan et défis juridiques, Paris, Collection de l'UMR de droit comparé, Ed. SLC, 2010.

« Qui gouverne à l'OMC et que gouverne l'OMC ? », *Cahier En Temps réel*, 2010. Accessible à : <http://www.entempsreel.com/2010/10/22/qui-gouverne-lomc-et-que-gouverne-lomc>

Redéfinir le constitutionnalisme à l'ère de la mondialisation, Paris, Collection de l'UMR de droit comparé, Ed. SLC, 2011 (co-édité avec M. Rosenfeld).

- Articles :

« La France et la Convention de Vienne sur le droit des traités », in G. Cahin, E. Lagrange, F. Poirat et S. Szurek, *La France et le droit international*, Pedone, 2007, pp. 137-167.

« Jeux dans la fragmentation : la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles », *Revue générale de droit international public*, 2007, n°1, pp. 43-88.

“Human Rights and State Sovereignty: Have the Boundaries been Significantly Redrawn?”, in Philip Alston and Euan MacDonald (ed.), *Human Rights, Intervention, and the Use of Force*, Oxford UP, 2008, pp. 33-86.

« La nécessité devant le juge de l’OMC », in SFDI, *La nécessité et le droit international*, Paris, Pedone, 2007, pp. 189-221.

« Nécessité d’une approche européenne du droit international ? Ni oui, ni non, ni blanc, ni noir », in SFDI/Société allemande de droit international, *Droit international et diversité des cultures juridiques*, Paris, Pedone, 2008, pp. 223-240.

“Transnational networks and constitutionalism”, *International Journal of Constitutional Law*, 2008, pp. 481-508 (en collaboration avec A. Hamann).

« Le règlement des différends de l’OMC : une forme d’arbitrage ? », *Archives de philosophie du droit*, 2009, n° 52, pp. 157-179.

“Regulating trade, investment and money”, in James Crawford and Martti Koskenniemi (eds.), *Cambridge Companion to International Law*, Cambridge UP, 2011, forthcoming.

“About the Sense and Direction of Multilateralism in International Trade Law”, in *Coexistence, Cooperation and Solidarity - Liber Amicorum Rüdiger Wolfrum*, Brill Publishers, 2011, pp. 281-302.

“The domestication of CEDAW in France”, in A. Hellum, H. Sinding, *From ratification to implementation: CEDAW in International and National Law*, Cambridge UP, 2012, à paraître.

“The relationship between negotiations and third-party dispute settlement at the WTO, with emphasis on the EC-Bananas dispute”, in L. Boisson de Chazournes, M. Kohen, J. E. Vinuales (eds.), *Diplomatic and judicial means of dispute settlement: Can they get along?*, Brill, 2012, à paraître.